



Building a Europe
for and with children
Construire une Europe
pour et avec les enfants



Strasbourg, 24 juin 2024
CDENF(2024)11

Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF)

Rapport de l'échange thématique

Protéger les enfants des risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne

Organisée dans le cadre de la 9^{ème} réunion plénière du CDENF le mercredi 29 mai 2024

Rapport préparé par Maree Crabbe, consultante internationale.

children@coe.int
www.coe.int/cdenf

Ce rapport a été rédigé par Maree Crabbe, consultante internationale, sous la supervision du Secrétariat. Les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la politique officielle du Conseil de l'Europe.

Objectif

1. L'objectif de cet échange thématique était d'informer les membres du CDENF sur l'exposition des enfants aux contenus pornographiques en ligne, les risques associés et les moyens de protéger les enfants de ces risques. L'échange thématique visait également à permettre aux membres d'échanger des informations sur les activités nationales pertinentes et à soutenir une réflexion commune sur les actions futures possibles du CDENF, telles que l'élaboration d'une note d'orientation à l'intention des États membres. Ce bref rapport donne un aperçu de l'échange thématique et des principaux thèmes, questions et défis qui en sont ressortis.

Schéma de la procédure

2. En plus des 60 membres qui ont participé à l'échange thématique en personne à Strasbourg, environ 60 représentants ont également participé en ligne.
3. Sur la base d'une [note conceptuelle](#), l'échange thématique a porté sur les points suivants:
 - **Présentations des orateurs invités par :** Maree Crabbe, directrice de [It's time we talked](#); Julia Cooke, responsable de la politique internationale à [Ofcom, Royaume-Uni](#), Andrea Tognoni, responsable des affaires européennes à la [Fondation 5Rights](#)
 - **Brèves présentations de deux rapports du Conseil de l'Europe :** "[La protection des enfants contre la violence en ligne](#), présenté par Joseph O'Reilly, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et sénateur irlandais. [La protection des mineurs sur les plateformes de partage de vidéos \(VSP\) : Vérification de l'âge et contrôle parental](#)," (en anglais uniquement) présenté par Eric Munch de l'Observatoire européen de l'audiovisuel
 - **Des rapports succincts sur les activités nationales pertinentes** et des contributions à la discussion de la part de plusieurs membres.

Présentations d'orateurs invités

4. Maree Crabbe a fait une présentation en ligne depuis l'Australie. S'appuyant sur des recherches internationales et sur des extraits de ses propres entretiens avec des jeunes, des experts et des professionnels de l'industrie pornographique, Maree Crabbe a présenté une vue d'ensemble des questions en rapport avec quatre thèmes clés :
 - l'ampleur et la nature de l'exposition des enfants à la pornographie,
 - le type de contenu pornographique auquel les enfants sont exposés,
 - l'impact de la pornographie sur les enfants, et
 - les stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour prévenir les effets néfastes de la pornographie sur les enfants.
5. Elle a décrit l'étendue de l'exposition des enfants aux contenus pornographiques en ligne, son caractère à la fois intentionnel et non intentionnel, et le fait que ce soit fortement lié au genre, les garçons et les jeunes hommes étant beaucoup plus susceptibles que les filles et les jeunes femmes de regarder de la pornographie et de le faire fréquemment. Elle a expliqué que la pornographie la plus populaire, gratuite et facile d'accès reproduit souvent des agressions sexistes et des thèmes non consensuels, notamment des rapports sexuels forcés, des caméras cachées et des rapports sexuels entre membres d'une même famille.
6. Elle a ensuite décrit comment la pornographie est devenue un éducateur sexuel par défaut pour de nombreux enfants et jeunes, avec des conséquences inquiétantes pour leur développement et leurs expériences. En particulier, Maree Crabbe a exploré comment l'utilisation de la pornographie est associée à la violence sexuelle chez les enfants et les jeunes, et est impliquée dans l'augmentation récente des comportements sexuels

préjudiciables chez les enfants et les jeunes. Enfin, Maree Crabbe a expliqué qu'il n'existe pas de solution unique pour prévenir les méfaits de la pornographie sur les enfants, mais qu'une série de stratégies complémentaires sont nécessaires. Il s'agit notamment : de mesures réglementaires telles que la vérification de l'âge pour empêcher ou réduire l'exposition et l'accès des enfants à la pornographie ; de mesures de sécurité améliorées intégrées dans la conception des plateformes et des appareils de visionnage ; d'une éducation complète à la sexualité qui aborde spécifiquement l'influence de la pornographie ; et d'interventions parentales, y compris l'utilisation du contrôle parental, la surveillance de l'utilisation des appareils et des conversations adaptées à l'âge des enfants.

7. Julia Cooke a présenté la mise en œuvre par l'Ofcom des lois britanniques sur la sécurité en ligne en tant qu'autorité indépendante du Royaume Uni de régulation de la sécurité en ligne, en mettant l'accent sur la loi britannique de 2023 sur la sécurité en ligne. Julia Cooke a expliqué que cette loi exige que les services en ligne protègent les enfants, notamment en empêchant l'accès des enfants à des contenus pornographiques, et que l'Ofcom fournisse des orientations sur la manière de procéder. Julia Cooke a présenté les mesures proposées par l'Ofcom pour garantir que la gouvernance, la conception et les opérations des fournisseurs de services en ligne favorisent la sécurité des utilisateurs. Elle a également abordé les différentes méthodes de vérification de l'âge et les critères pour qu'une telle vérification soit efficace. Ceci inclut l'exactitude technique, la robustesse, la fiabilité et l'équité. Julia Cooke a souligné que le caractère global de l'environnement numérique rendait essentielle la coordination internationale des réglementations.
8. La présentation d'Andrea Tognoni a souligné les opportunités et défis associés à la manière dont les efforts pour assurer la sécurité des enfants en ligne sont compris. Il a affirmé l'importance de mettre l'accent sur les droits des enfants, y compris leur droit de participer en ligne d'une manière sûre et bénéfique. Il a également souligné l'importance de développer des solutions de sécurité dès la conception de manière holistique, et d'éviter de polariser inutilement les arguments - prenant pour exemple la dichotomie affichée entre droits des enfants et mesures de protection de la vie privée et des données.- Il convient d'aider la communauté à comprendre que les efforts visant à assurer la sécurité des enfants en ligne, telles que les méthodes de vérification de l'âge en ligne, font partie d'un ensemble de mesures inhérentes au systèmes de la même manière que la vérification de l'identité pour les opérations bancaires et les médias sociaux. Celles-ci ne doivent pas nécessairement être invasives pour les utilisateurs adultes et visent à protéger, mais aussi à renforcer les capacités des enfants. Andrea Tognoni a également rappelé l'importance des approches multiples. Les appels à développer l'éducation numérique des enfants et des parents ainsi que les contrôles parentaux doivent être considérés comme des stratégies complémentaires. Ce ne sont pas des alternatives à la sécurisation par défaut de l'environnement en ligne par des mesures telles que la vérification de l'âge et une conception plus sûre. Il a insisté sur le fait que les industries en ligne peuvent être incroyablement innovantes et qu'elles devraient être incitées à appliquer ces compétences à la prévention des violences causées aux enfants en ligne, ainsi qu'à investir dans la fourniture d'outils adaptées à leurs âges.

Rapports nationaux et discussion

9. Les rapports de différents membres ont affirmé qu'il est largement reconnu que l'environnement en ligne ou numérique offre de nombreuses possibilités passionnantes et importantes pour les enfants, mais que les enfants doivent être protégés contre l'exposition à des contenus préjudiciables dans le monde en ligne - y compris les risques associés à l'exposition à des contenus pornographiques - comme ils le seraient dans le monde hors ligne. Les interventions des États membres illustrent le fait qu'ils envisagent et prennent des mesures dans ce sens.
10. Parmi les actions décrites par les membres figurent le soutien aux parents pour qu'ils mettent en place des contrôles parentaux et surveillent les activités en ligne de leurs enfants ;

l'obligation de vérification de l'âge, un membre conseiller d'exiger un rapport annuel sur l'efficacité ; l'élaboration de codes de sécurité pour l'industrie ; et le renforcement des capacités intersectorielles, y compris au sein de la société civile. Les membres ont décrit l'importance de la consultation et d'une approche collaborative, dans laquelle les parties prenantes de divers secteurs - y compris les régulateurs, l'industrie et la société civile - sont soutenues pour travailler ensemble à la recherche de solutions. Les membres ont également noté la nature transfrontalière des problèmes et ont affirmé la valeur de la collaboration entre les juridictions, certains membres citant en particulier la valeur du réseau international des régulateurs de la sécurité en ligne.

11. Plusieurs intervenants ont décrit l'importance de l'éducation, y compris le potentiel d'une éducation complète à la sexualité pour contribuer à la prévention des dommages causés par la pornographie aux enfants. Les membres ont noté que la question de l'exposition des enfants aux contenus pornographiques recoupe plusieurs domaines de l'éducation, tels que l'éducation à la sécurité en ligne et l'éducation à la culture numérique, aux relations sexuelles et intimes sûres et à la prévention de la violence. Un membre a noté que ces intersections suggèrent l'importance d'aborder les dégâts causés par la pornographie dans chacun de ces domaines, plutôt que de se concentrer sur un seul d'entre eux.
12. Les membres ont demandé des exemples de bonnes pratiques dans d'autres pays. Les présentateurs ont indiqué qu'aucun pays ne mettait actuellement en œuvre toutes les stratégies examinées, mais qu'il y avait des efforts croissants dans au moins certaines de ces stratégies, que des bonnes pratiques émergeaient et qu'il y avait des développements importants à surveiller pour y travailler ensemble.
13. Les membres ont soulevé plusieurs problèmes. Il s'agit notamment des difficultés liées à l'application de la loi en raison de la nature mondiale de la pornographie, du fait que de nombreux services en ligne qui incluent des contenus pornographiques sont hébergés dans d'autres juridictions, et de la facilité avec laquelle ils peuvent changer d'URL ou de lieu d'hébergement dans le but d'échapper aux efforts d'application de la loi. Deux membres ont également évoqué les difficultés d'intervenir pour prévenir les infractions hors ligne qui trouvent leur origine dans l'exposition à des contenus en ligne préjudiciables. L'un d'entre eux a en particulier relaté un incident récent de ce type particulièrement violent. D'autres défis soulevés concernent la puissante capacité de lobbying des industries de la pornographie et de la technologie, la politisation des questions et les défis associés à la prise en compte des inquiétudes des organisations de défense des droits humains. Un membre a souligné le pouvoir concentré de l'industrie pornographique, dominée par un petit nombre d'entreprises gigantesques qui ont une influence considérable sur les cultures sexuelles mondiales.
14. L'importance du langage a été discutée, en particulier en ce qui concerne le langage utilisé pour désigner l'imagerie sexuelle générée par les enfants et les jeunes. Un participant a souligné que le fait de qualifier ce contenu de « contenu pornographique auto-généré » peut contribuer à la victimisation des enfants et des jeunes qui peuvent être dupés, contraints ou forcés à créer ce type d'images.
15. Les membres ont également posé des questions sur la manière de soutenir les enfants en situation de vulnérabilité, tels que les mineurs non accompagnés ou les enfants migrants, les enfants handicapés, etc.
16. La protection des enfants contre les risques liés à l'accès à des contenus pornographiques en ligne correspond à plusieurs objectifs et priorités du Conseil de l'Europe, comme le soulignent les commentaires introductifs de Regína Jensdóttir, cheffe de la division des droits de l'enfant et coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant, ainsi que les rapports d'autres membres du CDENF. De nombreux membres se sont félicités de l'opportunité d'explorer cette question dans le cadre de l'échange thématique, qui sera suivi par l'élaboration d'une note d'orientation visant à soutenir une approche commune de la question.